

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE

École maternelle Caporal André Peugeot
Commune : JONCHEREY

Date 16 octobre 2020 Heure : 17H00
Lieu salle polyvalente de l'école primaire de Joncherey

Nom Prénom	Fonction	Présents	Excusés
GRANDI Aline	Inspectrice de Education Nationale		X
ALEXANDRE Jacques	Maire de Joncherey	X	
TOURENNE LYDIE	Déléguées aux affaires scolaires de Faverois	X	
PETERLINI LUCIE	Déléguées aux affaires scolaires de Joncherey	X	
BEZILLE Virginie	Déléguée aux affaires scolaires de Thiancourt		X
VALKRE Bernard	Maire Courtelevant	x	
GALLI Catherine	Conseillère municipale de Thiancourt	X	
RISSLER Catherine	2 ^{ème} adjointe de Florimont	X	
MOROZE Chantal	Accompagnatrice bus		X
PRENAT Richard	Maire de Courcelles		
TUNIZ Joanna	Directrice du site périscolaire JONCHEREY	X	
VAUGNE Brigitte	DDEN	X	
BOREANIZ Pierrette	ATSEM	X	
WIDEMANN Elisabeth	ATSEM	x	
RINGENKNECHT Caroline	Enseignante		x
AZIZI Ariana	Enseignante	x	
FLORIS Corinne	Enseignante	x	
MICHAUD Laurence	Enseignante	x	
ENDERLEN CUREAU Stéphanie	Enseignante	X	
MALHAGE Adeline	Parent élu titulaire	X	
DEMEUSY Mélanie	Parent élu titulaire	X	
STAMPFLI Angélique	Parent élu titulaire	X	
MALFATTO Caroline	Parent élu titulaire	X	
SAILLET Marie Laure	Parent élu suppléant		X
ENÉE Alexia	Parent élu suppléant		X
KOEHL BASCHUNG Sylvie	Directrice Maternelle de Joncherey	x	

Ordre du jour :

- Installation du bureau du Conseil d'école et résultats des élections de représentants de parents d'élèves
- Approbation compte rendu dernier CE
- Règlement intérieur de l'école, charte de la laïcité, charte des parents, droit à l'image des élèves.
- Effectifs, répartition et prévisions d'effectifs
- Organisation pédagogique
- Rencontre et communication avec les familles

- Projet d'école, projets de classes et événements programmés
- Sécurité incendie + PPMS
- Coopérative scolaire
- Bilan sur les travaux et achats concernant l'école maternelle
- Questions diverses

Contenus des échanges :

1/ Installation du bureau du Conseil d'école et résultats des élections :

a) Présentation des membres du Conseil d'école.

Un tour de table est organisé.

b) Rôle du Conseil

- Il vote le règlement intérieur de l'école.
- Il adopte et suit le projet d'école :
- Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc...
- Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles.
- Il donne son avis au sujet de l'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Les personnes conviées au conseil d'école sont : les représentants des mairies, les parents d'élèves élus, Mme la DDEN, Mme l'Inspectrice, les ATSEM, les enseignants et toutes autres personnes que l'équipe enseignante juge intéressant d'inviter en fonction de l'ordre du jour.

Si le conseil d'école effectue un vote, seules un représentant par mairie, les parents titulaires, l'inspectrice, la DDEN et tous les enseignants présents ont droit de s'exprimer.

2/Approbation compte rendu dernier CE

Le compte rendu du conseil d'école du 23 juin a été approuvé.

3/Résultats des élections des représentants de parents au Conseil d'école

Les élections se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2020

Les six parents ont été élus par 91 suffrages exprimés pour 113 votants sur 192 électeurs. Le taux de participation aux élections est de 64,57 %.

Mme Malhage, Mme Demeusy Mme Stampfli et Mme Malfatto, sont parents élus titulaires.

Mme SAILLET et Mme Enée sont parents élues suppléantes.

Le compte-rendu sera affiché sur la porte d'entrée de l'école.

La directrice au nom de l'équipe enseignante, remercie les parents qui se sont impliqués pour l'année scolaire à venir.

4/ Règlement intérieur chartes, droit de l'image

a) Le règlement intérieur

Le règlement de l'école maternelle est affiché dans le hall de l'école. IL convient d'en modifier quelques points pour rendre conforme au règlement départemental.

Tous les points concernant les horaires sont actualisés avec les horaires actuels.

Un point concernant la scolarité obligatoire à 3 ans ainsi que la mesure dérogatoire pour les après-midis a été rajouté

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

b) Charte de la Laïcité et Charte des parents.

Ce règlement est complété par la Charte de la laïcité et la Charte des parents. Ces documents ont été portés à la connaissance des parents avec le mot de rentrée. Une affiche est placée à l'entrée de l'école pour les deux textes

c) Le droit à l'image.

La loi nous oblige à demander l'autorisation d'afficher les travaux des enfants ainsi que de prendre des photos ou d'enregistrer. Nous avons fait signer à la rentrée un document qui couvrait l'essentiel des

situations où les enfants pourraient être pris en photo. Nous demandons lors des sorties aux parents accompagnateurs de ne jamais publier des photos des enfants de l'école.

5/ Effectifs, répartition et prévisions d'effectifs :

a) Répartition.

L'école compte au 15 novembre 91 élèves répartis en 4 classes :

Classe de Mme FLORIS et Mme AZIZI: 21 élèves de Grande Section.

Classe de Mme MICHAUD : 23 élèves de Moyenne Section

Classe de Mme ENDERLEN-CUREAU 6 élèves de moyenne section et 17 élèves de Petite Section

Classe de Mme KOEHL BASCHUNG et Mme AZIZI : 24 élèves de Petite Section

Total : 91 élèves

Sur ces 91 élèves, 48 enfants résident à Joncherey, 7 à Courtelevant, 15 à Faverois, 10 à Florimont, à Thiancourt et 6 élèves viennent de communes hors conventions : Delle, Novillard et Rechesy

Nés en	Classe de Grande Section	Classe de Moyenne Section	Classe de Petite et Moyenne Section	Classe de Petite Section	Total par niveau
2015	21				21
2016		23	6		29
2017			17	24	41
Total					91

b) Prévisions d'effectifs (2021-2022) :

En Grande section : 18 élèves

En Moyenne section : 16 élèves de Joncherey, 9 élèves de Faverois, 2 élèves de Thiancourt et 5 de Florimont
6 de Courtelevant plus 3 extérieurs : 41 élèves.

Donc, nous prévoyons, 61 élèves en Grande et Moyenne Section.

Il reste à évaluer l'arrivée des élèves nés en 2018 :

1 élève prévu par Courcelles

2 élèves sont prévus par Courtelevant

5 élèves sont prévus par Faverois,

6 élèves sont prévus par Florimont

13 élèves par Joncherey,

4 élèves par Thiancourt

Soit 31 enfants. En PS

Nous arrivons à un total de 90 élèves. Comme ces chiffres sont souvent inférieurs à la réalité, il faudra peut-être limiter l'arrivée de nouveaux extérieurs.

6 : Organisation De La Semaine Scolaire :

Les horaires scolaires doivent être confirmés pour 3 ans.

Ce point a occupé de nombreux conseils d'école par le passé. Des réunions se sont tenues : il n'y a pas de solution idéale

Les horaires actuels ont été reconduits pour 3 ans.

7/ Organisation pédagogique actuelle :

Les élèves ont été répartis dans les 4 classes. Les Petits ont été répartis par ordre de naissance. Les moyens dans la classe de petits moyens ont été choisis en fonction de l'implication et du suivi à distance lors du confinement. Les 2 ATSEM interviennent dans 2 classes chacune.

L'enseignante de Petite section décroisonne l'après-midi pendant le temps de sieste avec les classes des Moyens :

3 groupes sont ainsi constitués : un groupe en éveil de la sa conscience phonologique, atelier d'écoute...avec Mme Enderlen Cureau, un groupe en activités d'écriture dirigée, de découpage, de graphisme avec Mme Koehl Baschung et un groupe en Arts visuels avec Mme Michaud. Le contenu des

ateliers pourra être modifié au cours de l'année. Le vendredi, des jeux de sociétés sont organisés avec l'aide de parents. Ceci se fera pendant la deuxième période et sera peut-être relancé au cours de l'année

Des séances de grande motricité sont organisées une fois dans chaque période : la salle de motricité est entièrement occupée avec des tapis des agrès pour développer les capacités motrices des enfants. Afin de diminuer les temps de rangement et d'optimiser les installations, les quatre classes ont adopté le même type d'activités pour chaque jour de la semaine. Le lundi, des ateliers de grande motricité ou utilisant les véhicules roulants sont installés. Le mardi, priorité est donnée aux jeux collectifs, aux rondes, aux danses. Le jeudi et le vendredi, des ateliers d'athlétisme sont mis en place. Chaque niveau les utilise en adaptant à l'âge et aux capacités des enfants.

Le temps de récréation est situé en milieu de matinée. Les classes de moyens apprécient le temps de travail après cette récréation.

8/ Rencontre et communication avec les familles :

Les réunions d'information de rentrée se sont déroulées pour toutes les classes uniquement en présence de l'enseignante, avec un nombre de parent adapté. Certaines, en raison des quatorzaines ont été déplacées, où ont été organisées différemment. Nous regrettons le peu de personnes qui se sont déplacées dans certaines classes : les informations générales n'ont pas été transmises correctement

L'école a choisi de communiquer par le biais de Classroom une plateforme interactive. Cela permet une communication rapide, efficace, mais qui ne fonctionne que si on la regarde régulièrement. Cela remplace le cahier de vie : y seront donc publiés des travaux d'enfants, des événements se déroulant à l'école, ainsi que toutes les informations qui figuraient auparavant dans le cahier de liaison. Nous pouvons voir en direct les personnes qui ont lu le message. Les enseignantes ont été encouragées à utiliser ce moyen de communication suite au succès rencontré lors du confinement.

Une conversation personnelle est couverte avec chaque parent : ainsi, ils peuvent nous faire part de leurs demandes. Ce moyen de communication est rapide, mais nous revendiquons le droit de déconnecter également le soir, le weekend après une certaine heure. Aussi, les messages du weekend et des soirées, ne sont traités que lorsque les enseignantes sont disponibles et au travail.

Les parents relaient la difficulté d'utilisation : en passant par l'application, seule la dernière publication est visible. Pour voir les précédentes, la plateforme invite à payer un abonnement.

L'équipe enseignante conseille vivement de ne pas prendre l'abonnement, car en passant par internet, l'accès est entièrement gratuit et permet de revenir en arrière sur toutes les publications. Une communication générale dans ce sens a déjà été faite au mois de septembre, mais il semble que certains ne l'aient pas eues. L'équipe invite les parents en difficulté à se mettre en relation avec elle pour expliquer la procédure.

9/ Projet d'école et vie de l'école.:

a) Projet d'école :

Le grand axe du projet d'école est le développement par le jeu.

Nous allons développer cette année les jeux de société

- L'intervention des parents en classe sur le temps scolaire pour animer des jeux de société.

b) Les projets de classes et événements :

Le thème du cirque que nous devons traiter l'année dernière est reconduit. Les contacts sont pris, nous attendons les dates.

Le jeudi 19 novembre : Spectacle de marionnettes « Les 3 petits cochons » coût : 512€

Le vendredi 20 décembre : goûter de Noël, chaque classe dans sa classe.

Le samedi 27 mars Course aux œufs : au profit de la coopérative scolaire.

Mai : sortie au cirque Gruss. La venue du cirque n'est pas encore confirmée ainsi que les modalités de participation au spectacle (jauge de spectateurs...), mais l'équipe enseignante souhaite projeter des actions pour le printemps.

Samedi 19 juin 2020, lieu à définir fête de fin d'année en commun avec le primaire
Samedi 26 juin 2020 : Portes ouvertes pour l'accueil des nouveaux élèves de Petite Section.

9/ Sécurité :

Un exercice incendie a eu lieu le 17 septembre 2019 à 9H20. Les trois classes du bâtiment de la maternelle ont évacué, dans le calme. L'évacuation a été relativement rapide pour un premier exercice. Les grandes sections ont effectué l'exercice avec les classes de l'élémentaire. Le signal n'est pas très audible et l'évacuation s'est faite, car l'enseignante était attentive au déclenchement de l'alarme. Ce dernier point relevant du bâtiment de l'élémentaire, il sera certainement discuté lors du conseil d'école de l'élémentaire. Mr le maire prend note de l'information.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) : concernant les risques majeurs (sismiques, inondations, tempêtes, nuages toxiques) est reconduit. Le sifflet est le signal déclenchant le confinement de chacun dans sa classe.

Aucun exercice de ce type n'a encore été effectué cette année. Ce document est public et disponible dans le bureau à la demande.

Un PPMS attentat intrusion a également été élaboré. Ce document est confidentiel. Un exercice sera proposé durant la prochaine période, sur un scénario imposé par l'inspection académique.

En cas de déclenchement du PPMS, il convient de rappeler aux parents ne pas venir chercher son enfant sans l'autorisation des autorités, de ne pas encombrer la ligne téléphonique et de se tenir informé par la radio: 106,8

L'accompagnatrice de bus s'inquiète du non-respect des règles de stationnement. Elle est de plus en plus souvent obligée de faire descendre les enfants sur la route pour accéder à l'arrêt du bus.

10/ La coopérative scolaire :

A ce jour 90 élèves ont versé leur contribution à la coopérative scolaire.

Au 1^{er} octobre 2020 le montant de la coopérative scolaire était de 5532,33€. Mme BOREANIZ, ATSEM a vérifié les comptes lors de la réunion du 13/09/2019. Un bilan financier a été adressé à l'OCCE, auquel est affiliée la coopérative scolaire qui les a validés.

L'association Coup de Pouce a reversé 643,00€ à la Maternelle au mois de juin 2020. Cet argent nous permettra de financer une partie des sorties et interventions prévues cette année. Nous remercions l'Association « Coup de Pouce » ainsi que les parents pour les actions engagées l'an passé.

La commune de Jonchery a versé une subvention de 150 € au mois d'août. Nous la remercions.

Le budget annuel versé par la Mairie, avec la contribution des autres communes est de 3250€.

11/ Bilan sur les travaux et achats concernant l'école maternelle :

Les travaux concernant le renouvellement des fenêtres de la salle de motricité ont été faits. L'école est équipée de nouvelles huisseries dans tout le bâtiment.

Dans le cadre de l'équipement des classes, est-il possible de poursuivre l'achat de chaises pour la grande section ? Mr le maire n'est pas opposé à la demande.

L'ordinateur de direction a été remplacé par les machines réinitialisées utilisées auparavant en mairie. LA directrice remercie la municipalité pour ce geste.

En janvier dernier, l'imprimante de la maternelle a montré des faiblesses. Dans l'urgence une autre imprimante a été achetée, mais seulement installée fin septembre. Elle n'a pas pu être configurée en WIFI pour le moment. Pendant le confinement, le mari de Mme Enderlen-Cureau s'est improvisé dépanneur d'imprimante et la première machine s'est remise en route. Deux imprimantes sont maintenant fonctionnelles, dont l'ancienne qui permettait d'imprimer en A3 couleur.

Actuellement les branchements divers des ordinateurs et de la téléphonie occupent la moitié de l'espace du bureau, avec une quantité de câbles de prises et de boîtiers incroyable. La directrice demande qu'une

installation plus rationnelle soit envisagée, en même temps que branchement par wifi de la nouvelle imprimante. Mr Salvi sera sollicité.

La directrice signale des problèmes récurrents de téléphonie : les communications sont aléatoires, souvent hachées dès qu'elles sont plus longues. Afin de pouvoir communiquer, il faut souvent rappeler avec les téléphones personnels. Cela pourrait poser problème en cas de tenue de cellule de crise, le fixe étant dédié à la sécurité civile, les téléphones personnels sont utilisés pour la communication avec l'inspection.

Une intervention technique est vivement souhaitée.

Mr le maire suit le dossier de près et est intervenu auprès de l'opérateur le mardi 13 octobre.

Nous remercions la Municipalité pour son engagement dans l'école, ainsi que les services techniques pour leur réactivité en cas de problème.

12/Divers :

Les parents d'élèves souhaitent aborder le sujet du cadeau « pour les personnes qu'on aime » qui sera fait à la place des traditionnels cadeaux de la fête des pères et de la fête des mères. L'information donnée lors des réunions de rentrée n'a pas été la même suivant les classes, et Mme Koehl Baschung avait dit lors de sa réunion, à la demande de parents, que le sujet serait abordé en conseil d'école. Les autres classes ont publié un compte rendu sur Classroom, actant la décision ainsi que la date de remise du cadeau.

Les parents souhaitent que ces cadeaux soient donnés avant la fête des mères de manière à ce que les enfants pussent choisir d'offrir un cadeau le jour de la fête des mères et un autre le jour de la fête des pères, s'ils le souhaitent.

Les enseignantes prépareront les cadeaux 15 jours avant la fête des mères au plus tard, soit le 11 mai 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H30

Relevé de conclusions (le cas échéant) :

Fait à Joncherey, le 03/11/2020

Le Directeur ou la Directrice,
Sylvie Koehl Baschung

La Secrétaire de Séance
Laurence MICHAUD